

Membres du conseil présents : E. Lagrut, A. Joubert, O. Laissus, E. Juffet, N. Bernard, J. Jacquier, T. Lefebvre-Cauchy, L. Denis, I. Buttarazzi, L. Gueppe

Excusés : R. Perrichon (donne pouvoir à E. Lagrut)

Secrétaire de séance : Laurent DENIS

1. Approbation du procès-verbal de conseil municipal du 24 avril 2026 (art L2121-23 du CGCT)

Le procès-verbal du vendredi 20 mars 2026 est approuvé à l'unanimité.

2. D2026_05_001 : Désignation du délégué pour les élections sénatoriales 27 septembre 2026

Madame le maire rappelle la circulaire ministérielle et l'arrêté préfectoral. Composition du bureau : *présidence assurée par madame le maire, 2 membres du conseil les plus âgés T. LEFEBVRE et O. LAISSUS, 2 membres les plus jeunes L. GUEPPE et J. JACQUIER, un secrétaire de séance L. DENIS.* Organisation : *tours de scrutins majoritaires à 2 tours : le délégué à bulletin secret et les 3 suppléants en liste plurinomiale à bulletin secret.*

Madame le maire rappelle que les conseillers n'ayant pas la nationalité française ne peuvent pas participer à l'élection des délégués sénatoriaux, ni être membres du collège électoral.

Délégué : Emilie LAGRUT

Suppléants : Régis PERRICHON, A. JACQUIER, L. GUEPPE

Procès-verbal de la désignation des délégués et des suppléants pour les sénatoriales annexé à ce procès-verbal.

3. Point sur la situation financière

Madame le maire fait part au conseil municipal de sa rencontre avec Mme Peltier et M. Moisson du DGFIP (finances publiques) en date du 30 avril 2026 à Cleyzieu. Ils lui ont fait part de leurs inquiétudes sur la situation financière. Leurs points d'alerte :

- La structure des charges : l'endettement par habitant est 2 fois plus élevé que la moyenne nationale, les charges courantes ont évolué de 96, 8% entre 2021-2025
- Les ressources fiscales se tassent sur 5 ans même si elles sont plus élevées que la moyenne nationale : - 16,2%
- La capacité d'autofinancement est négative : - 4175 euros
- L'endettement de la commune est très élevé : 1164 euros par habitant contre 555 euros par habitant pour la moyenne de la strate.
- L'eau est artificiellement abondée par le budget principal : + 461% sur 2021/2025

Madame Odile Laissus, adjointe en charge des finances présente la situation financière en début de mandat en lien avec Mme Peltier. Elle mentionne que la gestion administrative et financière a un retard constant et conséquent depuis 3 ans (état civil, cimetière, location des salles, coupes de bois, CCID non réunie en 2025 et 2026, loyers des locataires communaux, factures fournisseurs non envoyées à temps et qui entraînent des règlements à plus de 30 jours et donc pénalités de retard, ainsi que les mandats et les titres).

1. Analyse entre 2024 et 2025 : tableau 1

- Dégradation de - 154 373,91 € entre 2024/2025
- Disponibilité financière au 31 décembre 2025 : 214 540,21 euros
- Emprunts : capital restant dû + intérêts : 918 595,40 euros

2. Situation financière au 5 juin : tableau 2

3. Synthèse des dépenses et actions déjà entreprises : tableau 3

Le conseil municipal dénonce des dépenses 2025 qui n'ont pas été payées et incomberont au budget 2026. Exemples : facture Bouygues télécom pour des frais de résiliation en janvier d'un montant de 1621 euros, des frais de gazole dont un de 103,53 euros dépensés après les élections mais qui a été remboursé par l'ancien maire, la prime du secrétaire augmenté de 450 euros (passée de 1350 euros en 2025 à 1800 euros en 2026), doublon de téléphonie pour la fibre : adeli et Bouygues télécom, factures de déneigement et élagage de M. Juffet de 2025 passées sur 2026...

Actions déjà entreprises :

- Résiliation des abonnements en doublon ou non nécessaires.
ex. : téléphone fixe à la salle des fêtes - économie de 700 euros
- Règlement et tarification salle des fêtes – *délibéré le 24 avril 2026*
- Réactivation de la CCID pour 2027 – *fait le 1^{er} juin 2026 auprès du service foncier de Nantua.*
Les nouveaux membres ont été informés par courrier
- Règlement et gestion de cimetière – *proposition de délibération le 10 juillet 2026*
- Réflexion sur l'eau, sa gestion et s/la tarification - *proposition de délibération le 10 juillet 2026*
- La secrétaire ne fera plus d'heures supplémentaires
- Les élus n'auront aucun frais de représentation et prendront sur leurs indemnités (*gazole, frais de bouche, repas de fin d'année*) – estimation de l'économie : 4000 euros.

La mairie s'engage à assainir, à maîtriser les dépenses et à veiller aux recettes malgré le pessimisme des finances publiques, l'effet ciseaux ayant été atteint. La commune est à la limite de l'intolérable. Madame Odile Laissus souligne que Mme Peltier l'a autorisé à avoir accès en mode consultatif au logiciel Hélios de la trésorerie publique afin de suivre avec exigence et rigueur les dépenses de la commune.

Madame le maire et Madame Laissus s'engagent à toute la transparence nécessaire sur les finances de la commune et feront le point à chaque conseil municipal.

4. Maison de santé

Madame le maire mentionne qu'un travail de concertation entre les 10 communes de l'entente (Vallée de l'Albarine), Evosges (qui accepte de financer et nous les remercie) et le département est en cours de finalisation pour une ouverture mi, voire, fin septembre. Madame le maire assurera une réunion publique le 2 juillet 2026 à 19h pour expliquer la continuité des soins cet été et le fonctionnement de la maison de santé en septembre.

5. Désignation du membre de la commission électorale

Madame le maire a désigné M. Emeric Juffet comme membre titulaire de la commission électorale et Mme Nadine Bernard comme suppléante, selon l'ordre établi par le tableau électoral.

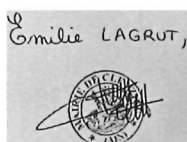
6. Questions diverses

- Installation du défibrillateur au Cercle
- Intervention frelon le 29 avril
- Visite forêt communale par l'ONF le 19 septembre pour les élus et les habitants – sur inscription
- Conseil municipal des jeunes est lancé – responsables : maire et Laetitia Blanchard (CCAS)
- Site Internet en cours de construction

Prochain conseil : vendredi 10 juillet à 20h – ouvert au public

La séance est levée à 21h06.

Signature de madame le maire,

Odile LAGRUT,


Signature du secrétaire de séance,

